

Une fois vacciné.e, pourquoi continuer à respecter les gestes-barrière ?

Il nous faudra encore **rester prudent.e.s un certain temps** en respectant toutes les précautions utiles (port du masque, distanciation physique, hygiène des mains, aération des locaux par exemple) pour plusieurs raisons :

- ▶ le vaccin ne protège pas immédiatement après son administration ;
- ▶ la population est vaccinée progressivement, nous ne sommes pas tous.e.s vacciné.e.s en même temps ;
- ▶ il reste difficile d'estimer dans quelle mesure même vacciné, un porteur sans symptômes peut encore infecter d'autres personnes.

#jemevaccine



Pour en savoir plus

Le site jemevaccine.be vous oriente vers des informations accessibles et validées scientifiquement. Vous y trouverez aussi les liens utiles vers les supports de communication.

Pour toute question, nous sommes à votre écoute au **numéro gratuit 0800/45 019**

CONCRÈTEMENT, la vaccination se déroule comme ceci :

1ÈRE ÉTAPE



Je reçois une **invitation**.

Si je n'ai PAS ENCORE reçu d'invitation, **2 cas de figure** :

- ▶ **soit** je suis **prioritaire** : je téléphone au **0800/45 019**.
- ▶ **soit** je peux m'inscrire sur la liste de **réserve QVAX**.

2ÈME ÉTAPE



Je prends **rendez-vous**.

- ▶ Soit via le site jemevaccine.be.
- ▶ Soit je téléphone au **0800/45 019**.

3ÈME ÉTAPE



Je me rends au **centre de vaccination** avec mes documents.

- ▶ Si j'ai besoin d'un moyen de locomotion pour aller au centre de vaccination, j'appelle le n°vert **0800/54 621**.
- ▶ Je n'oublie pas **mon invitation, ma carte d'identité, un masque**.
- ▶ Si je suis **malade** le jour de mon rendez-vous, j'annule en appelant le **0800/45 019** ou via jemevaccine.be.

4ÈME ÉTAPE



Je me fais **vacciner**.

- ▶ Si je reçois un **vaccin à 2 doses**, je prends note de mon 2^{ème} rendez-vous.

5ÈME ÉTAPE



Après la vaccination...

- ▶ Si je me sens mal, j'en parle à un **médecin**.
- ▶ Si je n'ai pas de médecin, je peux appeler le **1733**.

Éditeur responsable: J. Riguelle | Rue de la Rivelaïne 21, B-6061 Charleroi | Mai 2021 | Numéro de dépôt légal D/2021/7646/8

BESOIN D'AIDE pour l'une de ces étapes ?

N'hésitez pas à solliciter les services d'aide, les associations locales, votre pharmacien.ne ou votre médecin traitant : ils sont **prêts à vous aider!**



COVID-19 je me vaccine !

INFORMATIONS sur le processus de vaccination et D'AIDE DISPONIBLE



Wallonie





Je me vaccine

Alors que la stratégie de vaccination progresse, le vaccin est aujourd'hui proposé aux citoyen.ne.s.

L'objectif est qu'au moins 70% de la population soit vaccinée pour assurer une immunité collective.

La vaccination est libre et volontaire. La décision de vous vacciner constitue un geste fort en faveur de la population et de la Santé publique.



Les vaccins à ARN messenger (mRNA)

Ces vaccins sont constitués d'une molécule appelée ARN messenger qui contient les informations pour que notre propre corps produise de manière transitoire l'antigène. L'antigène provoquera alors une réponse immunitaire et produira les anticorps visant à bloquer le virus.



Les vaccins à vecteur viral (Adénovirus)

Il s'agit de vaccins comportant un virus inoffensif mais capable de produire un antigène identique à celui du coronavirus et enclencher ainsi une réponse immunitaire. Les anticorps ainsi formés pourront s'attaquer au virus de la Covid-19.



Les vaccins contre la COVID-19 sont-ils efficaces?

Plusieurs études soulignent l'efficacité des vaccins contre la COVID-19, qu'il s'agisse des vaccins à ARN messenger ou à vecteur viral.

Cette efficacité se marque comme suit: diminution du nombre de contaminations, de la sévérité de la maladie, du risque d'hospitalisation et de la mortalité liée au coronavirus.

Vous pourrez trouver davantage de précisions sur le site de l'Agence fédérale des médicaments et produits de santé (www.afmps.be) ainsi que dans les avis du Conseil supérieur de la Santé (<https://www.health.belgium.be/fr/conseil-superieur-de-la-sante>).



Les vaccins contre la COVID-19 sont-ils sûrs ?

Comme pour tout autre vaccin, les experts de l'Agence européenne des médicaments (EMA) et de l'Agence francophone des médicaments et produits de santé (AFMPS) examinent rigoureusement toutes les données relatives aux vaccins contre la COVID-19.

Les **effets indésirables immédiats sont courants et classiques** après un vaccin: fièvre, maux de tête et fatigue. Comme pour tous les médicaments, le risque de choc allergique existe mais est extrêmement rare. C'est pourquoi on surveille 15 minutes (30 en cas d'antécédent allergique sérieux) après l'injection.

L'AFMPS publie chaque semaine un **aperçu cumulé des effets indésirables signalés** suite à l'administration d'un vaccin COVID-19 en Belgique: www.afmps.be



Suis-je obligé.e de me vacciner ?

La vaccination est un **acte volontaire**. Il n'existe pas d'obligation professionnelle ou autre.

L'important travail mené en termes d'information et de sensibilisation vise à permettre à chacun.e de poser un choix éclairé. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour vous apporter les réponses utiles à vos questions bien légitimes.

Le vaccin est **gratuit**.



je me vaccine.be

La sécurité est une des conditions à l'autorisation de mise sur le marché d'un vaccin; les vaccins contre la COVID-19 répondent aux mêmes exigences de qualité que tout autre vaccin.